

Communiqué du 25 janvier 2022

Un aigle royal première victime avérée d'une éolienne en Suisse

Un aigle royal a percuté les pales d'une éolienne du parc du Mont-Soleil dans le Jura bernois en fin d'année dernière. Un promeneur a été témoin de la scène et a retrouvé l'aigle tué au pied de la machine. La photo envoyée à BirdLife atteste qu'il s'agit d'un oiseau adulte, sans doute membre du couple qui se reproduit régulièrement autour du Chasseral. Il s'agit du premier cas documenté pour la Suisse. L'aigle royal comme tous les grands rapaces est particulièrement vulnérable aux parcs éoliens implantés sur son territoire. Pour BirdLife Suisse, la multiplication de projets sur les crêtes du Jura fait peser une grave menace sur cette espèce, qui a amorcé depuis peu son retour dans le massif.

C'est le 6 novembre qu'un promeneur habitant de la région a assisté à la scène tragique : un aigle, qui prenait une ascendance a percuté les pales de la machine no. 4 du parc éolien du Mont-Soleil dans le Jura bernois. Arrivé sur place, il n'a pu que constater la mort du rapace. Des photos ont été prises avec son téléphone portable. Il a informé BirdLife début janvier de sa macabre découverte.

L'aigle royal est une espèce d'oiseau protégée. Bien implanté dans l'arc alpin, il colonise à nouveau depuis quelques années le massif du Jura. Plusieurs couples se sont établis entre la région du Jura gessien au sud-ouest et le canton de Soleure au nord-est. Ce grand rapace de 2 mètres d'envergure en moyenne, est un habile chasseur de mammifères et d'oiseaux de taille moyenne. En hiver, il est également charognard.

Un retour menacé par les parcs éoliens

La multiplication de projets de parcs éoliens en montagne constitue une menace sérieuse pour les aigles. D'une manière générale, les grands rapaces sont vulnérables aux hélices et aux lignes électriques situées à travers leurs territoires. En cherchant des courants ascendants ou en chassant, ils se retrouvent menacés de collision. Aux Etats-Unis, c'est d'ailleurs la principale cause de mortalité pour l'aigle royal. En Europe, une trentaine de collisions avec des éoliennes ont été rapportées, surtout en Scandinavie.

Pour François Turrian, directeur romand de BirdLife Suisse, « ce premier cas avéré de collision est appelé hélas à se répéter à l'avenir, surtout si les projets éoliens autour du Creux-du-Van, région déjà occupée par l'aigle (NE, VD) viennent à se réaliser ». BirdLife Suisse rappelle que le tournant énergétique ne devrait pas se faire au détriment de la biodiversité qui connaît une crise sans précédent, tant au niveau suisse que sur le plan international. Pour éviter cela, une planification rigoureuse des projets est indispensable et il faut savoir renoncer aux emplacements les plus problématiques.

2740 signes

Renseignements complémentaires : François Turrian, Directeur romand, tél. 079 318 77 75

Le témoignage de cet habitant des Breuleux qui a vécu la scène :

« En me baladant sur les crêtes du Mont-Soleil par un bel après-midi, j'ai assisté à la mort d'un aigle par une éolienne. Je marchais et tout à coup j'ai entendu un bruit sourd ; je lève la tête et voit un gros point noir tomber du ciel. Je me tenais à 200 mètres de cette éolienne. Je voyais deux autres rapaces tournés ; l'un est descendu et est reparti aussitôt.

Arrivé sur place, j'ai remarqué la taille de la victime ; j'ai estimé qu'une aile seule mesurait 80-90 cm. Je n'ai pas pu voir sa tête car elle était sous le corps et je n'ai pas osé toucher l'oiseau.

J'ai été tout retourné quand j'ai vu ce pauvre aigle. J'avais mal au cœur, vraiment ! Encore aujourd'hui, le son du choc de l'oiseau avec le métal reste dans ma tête ».